



PASSAGE PIÉTON

BEV* - POSE DE DALLES PODO-TACTILES



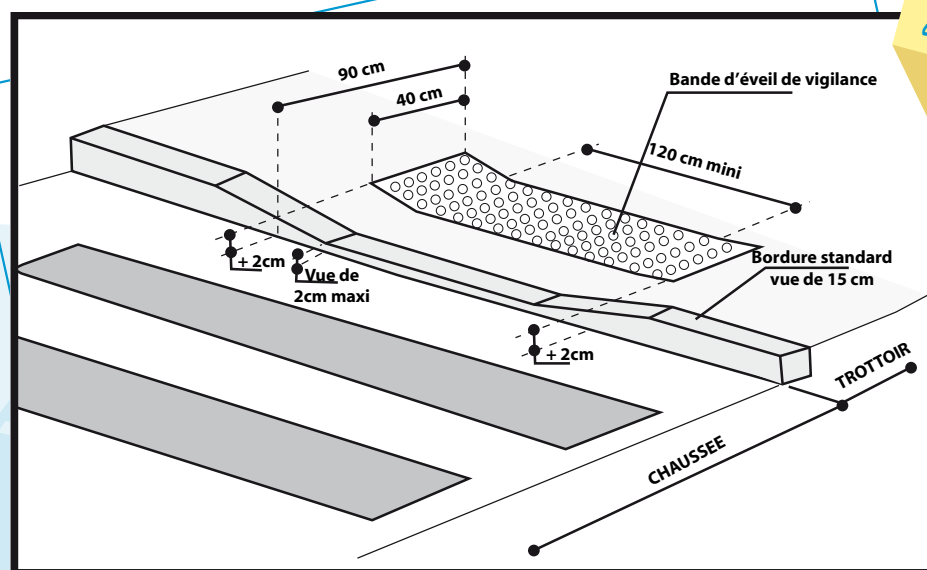
*Bandes d'Éveil et de Vigilance (BEV)

Elles sont constituées de plots de forme bombée, régulièrement disposés en lignes parallèles qui sont décalées en quinconce.

Elle sont couvertes par la **norme Afnor NF P 98-351**, dont la révision vient d'être approuvée.

Les BEV* doivent respecter les caractéristiques suivantes dimensionnelles, une mise en oeuvre précise et des limites imposées pour des tests :

- de résistances à la glissance,
- de tenue au poinçonnement,
- de contraste visuel par rapport à l'environnement immédiat.



*Principe
d'implantation
de BEV**



Communauté d'agglomération
Limoges Métropole
64, avenue Georges Dumas
87031 Limoges cedex 1
tél : 05 55 45 79 19
www.agglo-limoges.fr